

Volet B**Copie à publier aux annexes au Moniteur belge
après dépôt de l'acte au greffe**Réservé
au
Moniteur
belge

25321619

Déposé
26-03-2025

Greffe

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 28/03/2025 - Annexes du Moniteur belge

N° d'entreprise : 0400501419

Nom(en entier) : **Agrer**

(en abrégé) :

Forme légale : Société anonyme

Adresse complète du siège Avenue Louise 251 bte 23
: 1050 Ixelles**Objet de l'acte :** DIVERS

Il résulte du procès-verbal du conseil d'administration du 17 mars 2025 ce qui suit :

.../...

7. Délégation spéciale

Le Conseil d'administration donne pouvoir à Philippe QUENNERY, pendant la période du 18 mars 2025 au 30 septembre 2025, pour signer conjointement avec un administrateur, les documents relatifs au bon fonctionnement de la société s.a. AGRER n.v., et en particulier (liste non exhaustive) tout document relatif aux appels d'offres auxquels la société répond et aux contrats qui lui sont attribués et pour valablement représenter la société à l'égard des tiers et en justice.

Dans le cadre de la présente délégation :

- un administrateur et Philippe QUENNERY, peuvent substituer conjointement à un tiers, et,
 - un administrateur et Philippe QUENNERY peuvent mutuellement se donner pouvoir pour agir seul ;
 - uniquement si une procuration a été donnée conformément au tirit ci-dessus, un administrateur ou Philippe QUENNERY peut donner seul procuration à un tiers ;
- et en général, faire tout ce qui sera utile et nécessaire à l'exécution de la présente délégation.

.../...

Pour extrait conforme
(signé) Samuel Wynant

Mentionner sur la dernière page du Volet B :

Au recto : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes
ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers

Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type "Mention").